

# BPJEPS

Brevet Professionnel  
de la Jeunesse  
de l'Éducation Populaire  
et du Sport

NIVEAU 4 [BAC]



Devenez

## ANIMATEUR·TRICE PERMANENT·E

MENTION ➤ **Loisirs tous publics**

Dirigez un ACM. Proposez et faites  
vivre des projets d'action éducative  
à destination des enfants, des jeunes  
et des personnes qui les entourent.



**Formation du 25 novembre 2024  
au 11 mars 2026**

*(calendrier prévisionnel et non-contractuel)*



[formation-professionnelle.ufcv.fr](http://formation-professionnelle.ufcv.fr)

## VOTRE MÉTIER

- Vous exercez en autonomie votre activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, sociales et culturelles et dans la limite des cadres réglementaires.
- Vous êtes responsable de votre action au plan pédagogique et vous avez la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure.
- Vous développez une logique de travail collectif et partenarial et prenez en compte les démarches d'éducation à la citoyenneté, au développement durable et de prévention.
- Vous êtes amené à diriger un accueil collectif de mineurs (ACM).

## DES DÉBOUCHÉS

- Avec le BPJEPS, vous êtes reconnu·e en tant que professionnel·le de l'animation.
- Vous exercez principalement dans le cadre associatif ou d'entreprises de l'économie sociale ainsi qu'auprès des collectivités territoriales.
- Vous pouvez être désigné·e : animateur·trice socio-éducatif·tive, animateur·trice jeunesse, animateur·trice enfance-jeunesse, animateur·trice de quartier, animateur·trice social, animateur·trice socioculturel, directeur·trice d'ACM.

## □ BLOCS DE COMPÉTENCES & CONTENUS [Extraits]

**ENCADRER TOUT PUBLIC  
DANS TOUT LIEU  
ET TOUTE STRUCTURE**

UC1

- Connaissance des publics
- › Environnement institutionnel et social de l'animation
- › Inclusion des personnes handicapées

**METTRE EN ŒUVRE UN PROJET  
D'ANIMATION S'INSCRIVANT  
DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE**

UC2

- Repérage des besoins et possibilités
- › Formalisation d'un projet d'action éducative
- › Pilotage d'un projet d'action éducative

**CONDUIRE UNE ACTION  
D'ANIMATION DANS LE CHAMP  
DU LOISIR TOUS PUBLICS  
ET DE DIRECTION D'ACCUEIL  
COLLECTIF DE MINEURS (ACM)**

UC3

- › Encadrement des groupes
- › Réglementation des ACM
- › Direction d'un ACM

**MOBILISER LES DÉMARCHES  
D'ÉDUCATION POPULAIRE  
POUR METTRE EN ŒUVRE  
DES ACTIVITÉS D'ANIMATION  
DANS LE CHAMP DU LOISIR  
TOUS PUBLICS**

UC4

- › Préparation d'activités
- › Animations d'activités avec ou sans intervenant
- › Réglementation spécifique des activités

## PUBLICS CONCERNÉS

- Salariés ou demandeurs d'emploi avec une expérience des secteurs jeunesse, éducation populaire, éducation à l'environnement, sport, médico-social ou insertion
- Personnels des collectivités ou regroupements intercommunaux
- Apprentis

## NIVEAU

Niveau 4 (BAC ; anciennement niveau IV) référencé au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Posséder une expérience minimum de 200 heures dans l'animation ou d'un titre ou diplôme de dispense.
- Être titulaire d'un titre ou diplôme de secourisme.
- Satisfaire aux épreuves de sélection
- Pour les personnes en situation de handicap : un projet personnalisé peut être co-construit.

## EFFECTIF

10 à 20 stagiaires

## INSCRIPTION

Dossier complet à déposer au plus tard 15 jours avant les sélections

## SÉLECTION

- Le 05 et 12 juin 2024
- Le 21 et 22 octobre 2024

## LIEU ET DATES

Formation à Montpellier du 25 novembre 2024 au 11 mars 2026.

## DURÉE

2296 heures (693 h en centre de formation et 1603 h en structure professionnelle)

## CYCLE

En alternance (centre de formation - milieu professionnel).

## INFORMATIONS COLLECTIVES

20/03/2024 (9h30 - présentiel)

26/04/2024 (14h - visio)

27/05/2024 (9h30 - présentiel)

26/06/2024 (15h-visio)

09/09/2024 (9h30 - présentiel)

13/09/2024 (14h - visio)

09/10/2024 (10h - présentiel)

*Présentiel : UFCV Montpellier (85 rue Lunaret)*

## MODALITÉS DE CERTIFICATION

Le BPJEPS est délivré grâce à l'obtention des 4 Unités Capitalisables (UC) par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS).

## POSSIBILITÉ DE SUIVRE UN PARCOURS DE FORMATION INDIVIDUALISÉ

## FINANCEMENT

Selon votre situation (premier emploi, salarié, demandeur d'emploi, etc.) vous pouvez obtenir des aides à la formation. L'UFCV peut vous aider dans vos démarches et vous accompagner dans l'obtention de vos droits.

## LES PLUS DE L'UFCV

Intégration de votre formation dans un plan modulaire général incluant tous les diplômes de la filière.

Des séquences de formation à distance (FOAD) pourront être organisées.

**CODE CPF : 237749**  
**N° FICHE RNCP : 28557**  
**CODE CERTIF INFO : 90313**

**COÛT** 8478,75 €

# Avec l'Ufcv, faites de votre passion un métier !

Fondée en 1907, l'UFCV est une association nationale d'éducation populaire reconnue d'utilité publique.

Soutenue par les valeurs fortes que sont l'engagement de la personne, l'action favorisant le lien social, le pluralisme et la laïcité, l'UFCV agit dans le champ des vacances, de la formation au BAFA/BAFD et aux métiers de l'animation, de l'insertion sociale et professionnelle et de l'animation des territoires auprès des collectivités.

Opérateur majeur de la formation pour adultes depuis 1964, l'UFCV mobilise des équipes de formateurs qualifiés qui sont en rapport constant avec les réalités vécues sur le terrain.

Chaque formation basée sur des démarches actives, sur l'expérience du groupe et la personnalisation des parcours est la garantie d'une professionnalisation et de compétences opérationnelles.



L'UFCV propose une filière complète de formations aux métiers de l'animation : CQP, CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, Certificats complémentaires, formations courtes.

## CERTIFICAT QUALITÉ



*La certification qualité a été délivrée au titre des catégories suivantes :*

ACTIONS DE FORMATION ;

ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER  
LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

## INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

UFCV Montpellier  
85 rue Lunaret CS 24492  
34093 Montpellier cedex 5  
Tel : 04 67 87 80 00  
Mail : formationpro-occ@ufcv.fr

## PARTENAIRES



CGV disponibles sur le site  
[formation-professionnelle.ufcv.fr](http://formation-professionnelle.ufcv.fr)